

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES  
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 27/05/2019

\*\*\*\*\*

Département de  
la Vienne

\*\*\*\*\*

Arrondissement de  
MONTMORILLON

\*\*\*\*\*

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
52	31	34	3

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**

L'an deux mil dix-neuf, le quatre juin à dix-huit heure et trente minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à l'ancienne Communauté de communes de Couhé, 8 rue Hemmoor pour une réunion ordinaire le comité syndical.

Etaient présents : **BARBOTIN** Bernard - **BARRAULT** Serge - **BELLIN** Philippe (Pouvoir de **RENGEARD** Jean-François) - **BERNARD** Patrick - **BERTHOMME** Marie-Annick - **BERTRAND** Claude - **BIBAUD** André - **BOCK** François - **CHAPLAIN** Christian (Pouvoir de **GIRARD** Sandra) - **CHARGELEGUE** Jérôme - **COMPAGNON** Jean-Pierre - **DILLOT** Jean-François - **GIRARDEAU** Jules - **JEAN** Gisèle - **JESBERGER** Gilles - **LABELLE** Alain - **LAMBERT** Claude - **LATU** Roland - **MAGNAN** James - **MAGNY** Fabienne (Pouvoir de **CINQUABRE** Jean-Christophe) - **MARTIN** Jean-Louis - **MOUSSERION** Martine - **OLIVET** Jacky - **PIN** Olivier - **POIRIER** Freddy - **ROYER** Christian - **TERRANOVA** Jean-Luc - **TEXIER** Stéphane - **THEVENNET** Roland - **THOREAU** Alain - **TOULAT-PAILLAT** Sarah

Etaient excusés : **BELLINI** Bruno - **BOIRON** William - **BOURRIAUX** Jean-Louis - **CHOISY** Jean-Michel - **CINQUABRE** Jean-Christophe (Pouvoir à **MAGNY** Fabienne) - **GIRARD** Sandra (Pouvoir à **CHAPLAIN** Christian) - **GRIMAUD** James - **RENGEARD** Jean-François (Pouvoir à **BELLIN** Philippe) - **RIMBAULT-HERIGAULT** Nathalie - **ROUSSEL** Pascal - **SARDET** Gérard - **SICAULT** Ludovic

Etaient absents : **BOUCHER** Marc - **BOUFFARD** Patrick - **BOURCHENIN** Michel - **COLLOBER** Sarah - **LACOMBE** Claudy - **PEGUIN** Francis - **PENY** Marcel - **QUINTARD** Jacky

A été élu secrétaire de séance M. PIN Olivier

Administratifs : **BRANGEON** Anne - **BOUCHÉ** David - **MIRLYAZ** Manuel - **LAURIN** Pauline

SOUS-PRÉFECTURE

14 JUN 2019

MONTMORILLON

Délibération n°136\_040619

**Document de stratégie du territoire**

Le Président présente au comité syndical les objectifs du document de stratégie opérationnelle puis passe la parole à M. Bouché pour le détail des différentes rubriques du document. Il commence par indiquer que la stratégie synthétise les enjeux du territoire et qu'elle définit une vision à long terme qui est le bon état écologique des milieux aquatiques. Il indique que ce document cadre notamment les programmes d'actions à venir et permet par la suite la réalisation d'un CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) en accédant aux subventions des partenaires. Il souligne que le document cadre les actions pour les six ans à venir et les grandes lignes sur du plus long terme.

Il détaille ensuite les différentes rubriques du document réalisé :

- les enjeux du territoire
- les masses d'eau à intervention prioritaire
- les principales actions et les orientations

Au cours et à l'issue de la présentation plusieurs questions sont posées.

Mme. Magny demande si des programmes d'actions ou une DIG sont en cours sur la Dive Amont. Il est répondu que ce territoire ne présente actuellement pas de programme d'actions ni de DIG concernant les milieux aquatiques.

M. Compagnon demande des précisions sur les deux sites « pilotes » évoqués dans le cadre de travaux pour la réduction de l'impact des plans d'eau. M. Bouché indique qu'il s'agit à ce jour de deux plans d'eau sur la masse d'eau du Palais : le plan d'eau de Bonnevaux et celui de la Ragondelière. Il passe ensuite la parole à Mme Brangeon qui s'est rendue sur site et a rencontré les propriétaires. Elle précise qu'il s'agit de deux projets sur le cours d'eau de la Rune. Des discussions ont eu lieu avec les propriétaires, les projets concerneraient la création de bras de contournement. Les modalités précises des projets restent à déterminer, notamment par la réalisation d'une étude hydraulique. M. Compagnon demande ensuite ce qu'il est prévu pour le site du moulin de Vounant. Il est indiqué qu'aucun projet n'est actuellement défini pour ce site. M. Mirlyaz précise pour les délégués ne connaissant pas le site qu'il s'agit d'un ouvrage important au cœur de Vivonne et qui constitue le premier verrou à la continuité écologique sur l'aval de la Vonne. Il est précisé que durant la période du prochain CTMA, il sera réalisé de la sensibilisation et de la concertation sur ce site. M. Compagnon souligne qu'une concertation avait déjà été engagée par le passé et qu'elle devra se poursuivre. Il est mentionné qu'une étude complémentaire sera également réalisée et qu'elle détaillera différentes solutions d'aménagement. La concertation sur cette base permettra ensuite de définir un projet techniquement et socialement possible avec l'ensemble des parties prenantes.

Il est indiqué que la stratégie sera disponible sur le site internet du syndicat.

Le Président demande s'il y a d'autres remarques ou questions sur la stratégie opérationnelle. Il demande ensuite au conseil syndical de se prononcer sur l'approbation du document de stratégie opérationnelle de territoire :

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :**

- valide la stratégie opérationnelle de territoire et sa présentation en commission inter-programme du SAGE Clain,
- précise que l'engagement financier se fera sous réserve de l'obtention des subventions pour les actions opérationnelles.

Pour copie conforme,  
Acte rendu exécutoire par  
Valence en Poitou, 07/06//2019  
Le Président,  
Philippe Bellin



SOUS-PRÉFECTURE  
14 JUIN 2019  
MONTMORILLON